

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	32 (1944)
Heft:	655
 Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265104

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour déménager à des prix raisonnables
adressez-vous donc à

SAUVIN SCHMIDT & Cie S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciente
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. Pas de personnel non qualifié.

CANTON DE VAUD

**BAS - LINGERIE - TRICOT -
ROBES ET BLOUSES
COSTUMES ET MANTEAUX**

Spécialités

Nouveautés

Exclusivités

**RUE DE BOURG, 8
LAUSANNE**
Tél. 2.42.24

failletaz
MAISON ROBERT
IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES
A. FRUTSCHY
TAPISSIER - DÉCORATEUR
VEVEY - 10, rue d'Italie Tél. 5 25 56
Tous meubles remboursés - Studio complet
Spécialité : Berceaux

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.

Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUENOUD Pl. St-François, 12^{me} (entresol) LAUSANNE

**HOTEL DE LA PAIX
LAUSANNE**

La plus belle situation

Son cabaret en vogue

AU COUP DE SOLEIL avec Edith et Gille

AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38

Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Lamaison du tricot

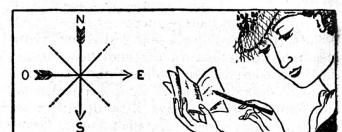
GENÈVE

LAUSANNE

porté un soulagement à bien des mères en payant
des médicaments et en distribuant 2444 boîtes
d'ovariatine (17.487 fr. 71).

Elle a veillé à ce que les secours soient également
répartis. Tous les districts du canton ont
bénéficié de l'œuvre.

Tous ceux et celles qui connaissent les difficultés
des mères de familles peu fortunées ont
apprécié l'aide apportée de cette manière et forment
le vœu — que nous avons le ferme espoir de
voir se réaliser — qu'une prochaine collecte
soit de nouveau attribuée aux mères nécessiteuses.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 5 février:

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. : Thé mensuel. 16 h. 45 : L'écriture script, causé par M. R. Dottrès, directeur d'écoles, avec projections lumineuses et démonstrations par des enfants. — Invitation à toute personne intéressée par le sujet traité.

Vendredi 11 février:

LAUSANNE : Groupe suffragiste, Lycéum-Club, 20, Etraz, 20 h. 15 : Les rôles futurs de la femme, causé par Mme Simone Haertl, rédactrice en chef d'Anna-belle.

Mercredi 16 février:

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30 : Club de rapprochement.

FINIDOL

COMBAT

L'ARTHROSISME ET LE RHUMATISME
sous toutes les formes, asthmatique, goutte, névrite, lumbago, courbature, névralgies, migraine, insomnie, nerfosisme. L'élimination par excréption de l'acide urique et des déchets organiques. **FINIDOL** calme les nerfs, procure un bon sommeil, facilite la digestion.
Tres pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

BANQUE FÉDÉRALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Molard

GENÈVE

Tél. 4.92.00

*vous conseille avantageusement et individuellement
pour vos opérations financières*

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS



CAISSE D'ÉPARGNE
DE GENÈVE

GARANTIE
PAR L'ÉTAT

Dépôts de 1 à 20.000
TITRES — COUPONS — RENTES VIAGÈRES

Corraterie, 4

Réserve et dépôts
120.000.000

Un **BAS** inusable

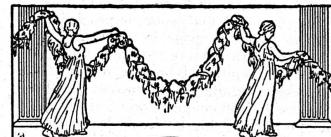
„Mixte - Cablé“ de

BALUX
5, rue du Commerce

par d'autres préoccupations, ayant empêché cette Conférence de se réunir comme d'habitude en automne, c'est le 30 janvier dernier, que, grâce à l'initiative d'un petit groupe actif, les présidentes de dix-huit Sections se retrouvent à Berne, sous la présidence énergique et compétente de Mme Widmer-Theil (Bâle). Et cela, malgré un ordre du jour qui n'avait rien de frivole: un projet de révision de statuts! mais que chacune savait son devoir de vraie suffragiste d'étudier à fond et en conscience, pour pouvoir de la sorte mieux préparer la prochaine Assemblée générale, seule compétente en dernière instance.

La Conférence des Présidentes étant un organisme indépendant sans pouvoirs juridiques dans l'Association, les décisions prises, — et cela souvent après des débats très chauds! — ne pouvaient donc avoir d'autres conséquences qu'une valeur indicative et éducative. Mais, et forcément, de nombreux problèmes d'intérêt suffragiste furent touchés au cours de cette discussion, après laquelle l'on fut heureux d'entendre un fort intéressant exposé de Mme Dora Schmidt, ancienne adjointe de l'OFIAT, sur les chances de succès d'une votation uniquement féminine — un de ces votes blancs comme certains grands journaux en ont organisé parfois en France avant la guerre. A l'exception de Berne, que l'aventure semblait tenter, les autres présidentes présentes ont manifesté des craintes sur l'opportunité de pareil coup de sonde, et tout le monde s'est trouvé d'accord pour estimer que le moment ne tarderait pas où une démarche suffragiste devrait être entreprise sur un terrain féodal.

Le système d'une rotation entre les Sections pour la présidence et la direction de cette Conférence ayant été adopté à l'unanimité, la Section du Bâle fut, à l'unanimité également, désignée comme *Vorort* pour deux ans, en remerciements de l'activité de sa présidente cantonale. E. Gd.



A travers les Sociétés

Une cérémonie à la mémoire de Mme le Dr. Gourfein-Welt.

Un très nombreux public se pressait mardi dernier dans les salons de l'Union des Femmes pour rendre hommage à ce membre actif de sept sociétés féminines de notre ville, que fut Mme le Dr. Gourfein-Welt.

Présidée avec beaucoup de distinction par Mme Trembley (Union des Femmes), cette cérémonie, à la fois grave et intime, fut encadrée par deux beaux airs de chant de Purcell et de Duparc, que fit admirablement valoir la voix chaude de Mme Grétilat (Lycéum), remarquablement accompagnée par Mme Marcel-Flosa. Puis, successivement, l'on entendit Mles Gourd (Suffrage féminin), Weigle (Femmes universitaires), Dr. Fridman (ancienne assistante à la Clinique ophtalmologique), van

L'Association des anciennes Marcelines, c'est-à-dire des anciennes élèves de l'Ecole ménagère rurale de Marcellin, a tenu son assemblée générale annuelle, le 22 janvier, à Lausanne, sous la présidence de Mme Mermoud-Mange (Lausanne), qui a passé la direction de cette grande association à Mme Decollogny (Apples). Mme Cavin assumera désormais la rédaction de l'*Écho des Marcelines*, qui paraît deux fois l'an.

Mme B. Rouffi, qui quittera, ce printemps, la direction de l'Ecole ménagère de Marcellin, a adressé à ses anciennes élèves un message ému, en formulant des voeux pour chacune et en les engageant à rester fidèles à leur pays et à Dieu.

Siégeant ensuite avec l'Association des anciens élèves de l'Ecole cantonale d'Agriculture, les Marcelines ont entendu une conférence de M. Howald, directeur de l'Union suisse des Paysans, sur la *Politique sociale agricole*. S. B.

Collecte du 1^{er} août.

La Commission cantonale vaudoise de répartition de l'*Appel* du 1^{er} août 1939 en faveur des mères nécessiteuses a terminé son mandat.

Elle avait pour mission de convertir en secours matériel de tout genre 55.899 francs. Elle a pu ainsi procurer des vacances, des séjours bienfaisants à la campagne à des mères fatiguées (7485 fr. 60). Elle a aidé des familles nombreuses à faire face aux dépenses ménagères, en temps ordinaire et plus spécialement au moment d'un accouchement: achats de draps, de linge, etc. (31.025 fr. 72). Chacun sait combien les frais de pharmacie, l'achat nécessaire de fortifiants, grèvent un budget. Dans ces cas aussi, la Commission cantonale a ap-

Convocation

à la

XVII^{me} Journée des femmes vaudoises
le jeudi 17 février 1944

à Lausanne

Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare)

MESDAMES,

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la XVII^{me} Journée des femmes vaudoises aura lieu le jeudi 17 février 1944, salle des XXII Cantons (à Lausanne).

Nous espérons que cette journée sera aussi utile et bienfaisante que les précédentes.

Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de tous esprit de parti, les femmes de la ville et de la campagne afin qu'elles étudient en commun les problèmes auxquels elles ne peuvent rester indifférentes.

Toutes les femmes, membres ou non membres de sociétés féminines, sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreux à cette XVII^{me} Journée, et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadées que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant des différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre nous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet espoir, Mesdames, que les organisatrices de la Journée vous expriment leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de femmes du Canton de Vaud:

La Présidente: F. FONJALLAZ.

La Secrétaire: L. COMTE.

Association pour le costume vaudois:

La Présidente: J. BARBAUD.

La Secrétaire: A. BREUER.

Association agricole des femmes vaudoises:

La Présidente: R. TROLLET-VILLARD.

La Secrétaire: L. JOLIQUIN.

PROGRAMME

10 h. 15 : Chœur d'ensemble: *Chantons notre aimable patrie*. — Allocution du délégué du Conseil d'Etat, M. ANTOINE VODOZ, président.

La femme et les problèmes d'après guerre, par Mme le Dr. RENÉ GIRON, Genève.

Le rôle de la femme dans l'armée, par le sergent DESSEMONTEZ, cond. Croix-Rouge.

14 h. 15: Chœur d'ensemble: *Prière patriotique*. L'apprentissage ménager à la campagne, par Mme PERRET, conseillère de profession à l'Office cantonal d'orientation, Lausanne.

L'aide féminine à la campagne en 1943, par Mme LISE FREYMOND, Lausanne.

Partie récréative.

Prérie de distribuer cette invitation aux sociétés féminines de votre localité (couture, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.), en leur recommandant chaleureusement cette réunion.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions; elles pourront se faire servir un potage (50 ct), pain et service compris, un coupon; l'après-midi, thé à 16 h. 30; le verre 40 ct. service compris, avec crème 50 ct. (vente de pâtisseries).

Pour couvrir les frais de la journée une finance de 70 ct. (droit du pauvre compris) sera perçue à l'entrée. Les séances commenceront à l'heure précise.

Il est rappelé que les C. F. F. délivrent des billets collectifs à des groupements de six personnes au maximum.

On peut encore se procurer des programmes-invitations auprès de Mme Françoise Fonjallaz, à Epesses, et Mme L. Comte, avocate, rue du Midi 15, à Lausanne.